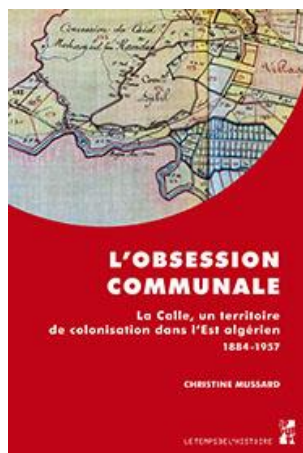


**Christine Mussard, *L'obsession communale. La Calle, un territoire de colonisation dans l'Est algérien, 1884-1957*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2018.**

**Antoine Perrier**



Christine Mussard consacre une monographie dense et vivante, issue de sa thèse, à un « territoire de l'entre-deux, qui finalement s'éternise » (p. 13), La Calle. Ville portuaire de la wilaya d'El-Tarf, à l'orée de la frontière orientale de l'Algérie avec la Tunisie, La Calle est sujette, sous la colonisation française, à un statut particulier, celui de commune mixte. Destinée aux espaces de l'intérieur algérien où la présence européenne est embryonnaire, cette organisation municipale prépare le peuplement français en agrégeant trois types de territoire : les centres de colonisation européenne, les douars habités par les Algériens sédentaires et les terres de tribus. Une fois les Algériens accoutumés à la vie municipale européenne, débarrassés de leur mode de vie tribal, la commune mixte a vocation, dans l'esprit des autorités coloniales, à devenir une commune de plein exercice. Porteuse à la fois d'un projet politique et d'une visée pratique de contrôle du territoire, la commune mixte résume les principales tendances de la situation coloniale. Christine Mussard propose d'écrire l'histoire juridique de cette institution en la confrontant aux modes d'appropriation – notion qu'elle emprunte aux géographes – des Algériens comme des Européens, pour dessiner les contours d'un « espace vécu » (p. 16). Sa trajectoire, qui prend ses origines en 1848 au moment du passage du gouvernement militaire à l'administration civile et s'achève dans le fracas de la guerre d'Algérie en 1957, est avant tout celle d'un échec. Nous mettrons en avant deux contributions principales du livre avant de souligner les perspectives ouvertes par cette thèse d'histoire politique, administrative et sociale.

En prenant appui sur le fonds unique mais riche des Archives nationales de la France d'outre-mer d'Aix-en-Provence, l'ouvrage décrit l'évolution des structures administratives et de leurs acteurs durant près d'un siècle. L'écriture, très serrée, illustrée par des cartes, met en valeur des cas locaux et des itinéraires biographiques. Sa première contribution, à bien des égards remarquable, est de souligner l'importance du niveau municipal dans la conduite des politiques publiques coloniales, souvent envisagées d'un point de vue macroscopique. Christine Mussard nous rappelle l'espoir que les autorités coloniales mettaient dans l'échelon communal pour réaliser l'association entre le monde colonisateur et la société colonisée, absente, en vérité, du sommet de l'État. La création de la commune mixte est d'abord associée au statut des terres et se présente comme une conséquence du sénatus-consulte

de 1863. Celui-ci inaugure le regroupement des tribus dans des douars, villages où s'épanouit la propriété individuelle au détriment du nomadisme. La commune mixte coiffe un ensemble de douars associés à des centres européens ; elle est dirigée par un administrateur (français), secondé par des caïds locaux et deux commissions, dont l'une, la « djemaa » est composée d'Algériens. Cette dualité rappelle l'organisation par Lyautey de l'administration de Fès au Maroc et l'idéal, contrarié dans les faits, d'un gouvernement par association<sup>1</sup>. Christine Mussard montre avec beaucoup de précision le déclin progressif de la présence européenne, qui favorise la grande propriété française, et l'émergence d'un salariat agricole algérien qui, compte tenu de son poids démographique croissant, dessine une « arabisation » (p. 151) de La Calle. Cette main-d'œuvre agricole, devenue indispensable, s'adapte aux nouvelles cultures de l'arachide et du tabac qui se développent dans la commune mixte. Christine Mussard redonne de vives couleurs aux occasions de « contact » dans les petites fermes, où les exploitants, algériens ou français réunis par une condition difficile, travaillent ensemble tandis que leurs enfants partagent les bancs de l'école mixte.

Ce contact ne saurait résumer, pour autant, la situation de La Calle. Elle est caractérisée au contraire par un échec au long cours. Si l'auteur consacre de longs développements aux deux situations de conflit (la Seconde Guerre mondiale puis la guerre d'Algérie) qui bouleversent l'ordre social de la ville, c'est dans les équilibres démographiques et les structures économiques que l'ouvrage propose de lire la raison de l'insuccès. Le départ progressif des colons français rejoint la deuxième contribution majeure de cette étude locale : l'importance des migrations transcoloniales, révélée par la proximité avec la frontière tunisienne. La Calle est l'une des plus anciennes installations françaises, « bastion de France » depuis le XV<sup>e</sup> siècle (p. 40), des plus prometteuses en matière agricole, et pourtant progressivement abandonnée par les colons. Tout s'explique par la frontière : au départ militarisée, accueillant des bataillons de spahis quand le voisin est tunisien et même ottoman, elle devient un chemin de fuite après l'instauration du protectorat (1881). Alors que la Résidence de Tunis se convertit à l'idée d'une colonisation humaine plus ambitieuse dès 1892, les conditions avantageuses faites aux colons attirent les Français d'Algérie dans l'ancienne province ottomane. Ils n'abandonnent pas leurs terres pour autant : ils en restent propriétaires et délèguent leur exploitation à des métayers algériens, ce qui fait dire à l'auteur qu'il s'agit moins d'une « décolonisation » qu'une forme de « déprise » (p. 138). Leur présence, fantomatique, augmente encore les tensions d'une société rurale. Cet absentéisme des chefs, qui rappelle celui des cheikhs d'Irak ou d'Égypte dans l'entre-deux-guerres, trouve son origine dans l'évolution législative contrastée entre le protectorat tunisien et la colonie algérienne. Christine Mussard démontre ainsi, ce qui constitue un de ses apports essentiels, que le sort de l'Algérie est lié à celui du Maghreb tout entier, elle nourrit la réflexion sur l'épaisseur d'une frontière intercoloniale dans la lignée du livre important de Mary Lewis sur la Tunisie<sup>2</sup>.

Novateur à cet égard, le livre de Christine Mussard rencontre néanmoins les obstacles de l'histoire coloniale algérienne. En dépit d'un effort indiscutable, les modes d'appropriation des Algériens du territoire de La Calle font l'objet d'un traitement moins convaincant. Confrontée à des sources arides, l'auteur ne voit pas, dans les

<sup>1</sup> Charlotte Jelidi, *Fès, la fabrication d'une ville nouvelle (1912-1956)*, Lyon, ENS Éditions, 2012.

<sup>2</sup> Mary D. Lewis, *Divided Rule : Sovereignty and Empire in French Tunisia, 1881-1938*, Berkeley, University of California Press, 2013.

procès-verbaux des Djemaa-s qui semblent tout accepter, les traces d'une politisation des Algériens. « Vides de toute contestation, elles ne semblent pas porter la voix des colonisés » (p. 74) : c'est peut-être résumer un peu vite la « voix » à une note unique, nécessairement dissonante. Nous restons sur notre faim quand nous partons à la recherche des stratégies des notables algériens, qui trouvent parfois profit, comme au Maroc, dans l'individualisation de la propriété, ou des intérêts des caïds qui ne sont pas uniquement prévaricateurs comme le suggère la source coloniale. Pour ces derniers, l'ouvrage en reste à l'interprétation classique et insatisfaisante de simples « pantins » (p. 115). Il n'aurait pas été inutile, pour lui donner un autre relief, de s'interroger sur les continuités avec la période ottomane, renseignée par une histoire urbaine très prolifique ou de convoquer des fonds d'archives complémentaires (dont, évidemment, en Algérie<sup>3</sup>). Pourtant, Christine Mussard ouvre d'intéressantes perspectives sur les lieux alternatifs de la politisation des Algériens – envisagée, à la fin, par l'intermédiaire du mouvement national : les Sociétés indigènes de prévoyance ou les coopératives agricoles. Elle ouvre ainsi des pistes très fécondes pour l'histoire coloniale et encourage la poursuite de travaux sur l'histoire économique du Maghreb, encore embryonnaire.

Le livre de Christine Mussard offre ainsi une démonstration convaincante de l'utilité des « jeux d'échelle » dans l'histoire des institutions. Il est vrai que, mentionnant la micro-histoire, il n'en mobilise que peu l'arsenal théorique, et la profusion des archives, présentes au premier chef dans cette monographie, dissimule l'effet de levier et une généralisation parfois attendue. Elle aurait été facilitée, sans doute, par la comparaison avec d'autres études de cas : il reste que cette monographie contribue grandement à notre compréhension des institutions administratives de l'Algérie, dans le fond peu renouvelée depuis les ouvrages de Charles-Robert Ageron ou de Jacques Frémeaux. Elle donne, en somme, une illustration vivante des « moments ordinaires de la longue durée coloniale et ses acteurs les plus anonymes<sup>4</sup> ».

---

<sup>3</sup> Annick Lacroix en montre la richesse pour l'histoire administrative, en dehors même de la question des sources en arabe : *Implanter l'État, vaincre la distance. L'administration des Postes, Télégraphes, Téléphones en Algérie (1830-1939)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.

<sup>4</sup> Selon l'expression d'Emmanuel Blanchard et SylvieThénault, citée p. 194, « Quel "monde du contact" ? Pour une histoire sociale de l'Algérie pendant la période coloniale », *Le Mouvement social*, vol. 236, n° 3, 2011, p. 3-7.